**Assemblée Générale 2022 des Amis du Rayol Canadel**

**18 juillet 2022, à la salle des Fêtes de la Mairie.**

1. **Rapport moral**

Il est lu par le Président Tardy ( voir lettre d’information n°75 ) il est adopté à l’unanimité.

1. **Rapport financier**

Il est lu et commenté par M Guy Cioffi : il est adopté à l’unanimité moins 2 abstentions.

1. **Présentation par le Président Tardy de la chronologie des ateliers** en 2022 entre la Mairie et l'AARC pour étude d'un projet alternatif sur l'OAP Cœur de village
2. **L’ADN de notre commune** par Anny Claude Lemeunier du Cerf.(voir document joint)
3. **Projet cœur de village**

Présentation par JP Clarac et esquisse provisoire par Marie Keraudren. ( voir PJ : VM 21 juillet 2022). Questions du public :

* Où est l’accès des véhicules ?
* Finalement conserve-on des parkings ?
* L'impasse Morel va vraiment devenir la voie Morel ?
* Est-ce que ça ne fait pas plus de bâti ?
* Quid du financement ?

A ces questions Mr Clarac répond que nous n’en sommes encore qu’à l esquisse du projet, qu’ il faut le resituer dans une approche globale de l’évolution de la commune au regard de la loi Climat et Résilience. Il attire l’attention sur les avantages : cette esquisse garde le bouquet de chênes patrimoniaux, qui devaient disparaitre dans la version 1 du projet municipal et les relevés de températures effectués par Yves Pique et Guy Cioffi le 16 juillet montrent à quel point l’ombre d’un arbre peut réduire la température. Cette esquisse propose un jardin de 1800 m° en bas de ces terrains dits des tennis, réduisant l’imperméabilisation des sols par rapport au projet 1.

1. **Vote de renouvellement et de 2 nouveaux administrateurs**

Vote de renouvellement de M Cioffi en fin de mandat, qui sollicite son renouvellement et de 2 postes d’administrateurs. Les candidats se présentent, puis il est procédé au vote et à son dépouillement.

Le nombre de votant est de 127 y compris les procurations, les résultats sont :

* M Guy Cioffi, 75 voix réélu,
* Mme Laurence Chabal , 73 voix élue
* M Joseph Chaffey, 52 voix élu
* M J C Vincent, 39 voix
* Mme Caroline Buridard 35 voix.

**7. Questions du public**

Une habitante du secteur de la Villa Douce souligne un grave problème de parking sauvage dans ce secteur, qui empoisonne la vie des riverains et présente un danger, c est tout le voisinage qui souffre des besoins de parking gravement sous-estimés par cet hôtel.

**8. Le débroussaillement**

La question du débroussaillement obligatoire et des contrôles exercés par l'ONF ayant abouti à des amendes : Mr Givelet rappelle que ce débroussaillement est légalement obligatoire, soit il est fait par un professionnel et on peut fournir une facture, soit il est effectué par les soins du propriétaire et il est bon dans ce cas de prendre des photos avant-après. Il est vrai que l'ONF depuis 3 ans au moins est extrêmement exigeant , peut être même en contradiction avec les derniers enseignements de la recherche en foresterie MAIS le risque d incendie est extrêmement élevé cette année et dans notre région, ils ne veulent sûrement pas risquer d être taxés de nonchalance dans l’application des lois. Une bonne idée peut être de prendre contact avec eux ?

L’ Assemblée se sépare vers 20h pour partager le verre de l’amitié.

Une réunion d information aura lieu comme d habitude au mois d Août, le 12, pour ceux qui n’ont pu être présents en juillet.